

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 FÉVRIER 2015

Délibération n° D-2015-9

Recrutement d'un attaché contractuel chargé de
programmation culturelle, spécialité ' musiques actuelles '

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/01/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 09/02/2015

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL.

Direction Ressources Humaines

Recrutement d'un attaché contractuel chargé de programmation culturelle, spécialité « musiques actuelles »

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 11 juillet 2008, le Conseil municipal a créé un poste d'attaché chargé de la programmation artistique et culturelle des événements niortais.

Ce poste spécialisé dans les musiques actuelles a fait l'objet d'un appel à candidature. Il n'a cependant pas été possible de sélectionner un candidat statutaire détenant les compétences requises pour assurer les missions relevant du poste, notamment : la coordination technique, administrative et budgétaire, le suivi des concerts, le développement de partenariats avec les structures locales et la mise en place d'action de sensibilisation.

C'est pourquoi, il est proposé de pourvoir le poste par le recrutement d'un chargé de programmation contractuel conformément à l'article 3-3 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour une durée de 2 ans et 10 mois.

Compte tenu des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat retenu, il est proposé de rémunérer celui-ci sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement sous contrat d'un attaché chargé de programmation culturelle pour une durée de 2 ans et 10 mois.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE